LA VILLE DE THOIRY
RECRUTE

Commune de 6 500 habitants
Chef-lieu de Canton-Département de l'Ain
Pays de Gex-Territoire frontalier avec la Suisse
Labellisée 3 fleurs, APIcité et Marianne d'Or

La Ville de Thoiry est reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, et sa vitalité économique et démographique. Pleinement inscrite dans le développement du Pays de Gex au sein du Grand Genève, la ville ambitionne le renforcement de son attractivité et la modernisation de ses équipements afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens

UN(E) AGENT CADRE DE VIE

Cadre d'emploi des Adjoints Techniques
Poste permanent à Temps Complet à pourvoir dès que possible
en Contrat à Durée Déterminée d'1 an.

Rattaché (e) au Service Cadre de Vie et Biodiversité, vous travaillez au sein d'une équipe de 8 agents, sur des missions en propreté urbaine, espaces verts et espaces naturels.

Descriptif du poste :

- Entretien de la voirie, propreté urbaine, et fauchage des accotements
- Entretien des espaces verts et naturels dans le respect de l'environnement et en favorisant la biodiversité
- Travaux d'aménagements paysagers et des espaces publics
- Déneigement et intervention lors d'opérations et d'évènements
- Entretien du matériel, Petite mécanique, outillage,
- Utilisation d'engins de levage type Nacelle, chariot télescopique, chargeur …
- Conduite d'engins

Condition de travail :
- Travail en extérieur
- Port des EPI
- Déplacement sur les chantiers
- Astreintes

Profil :

- Expérience significative sur un poste similaire souhaitée,
- Esprit d'équipe, dynamique, autonome et rigoureux,

Mairie - 374, rue Briand Stresemann - 01710 THOIRY
Tél : 04 50 41 26 14 - Fax : 04 50 20 87 13
Courriel : claire-lise-porche@mairie-thoiry.fr ou arnaud.laboret@mairie-thoiry.fr
www.mairie-thoiry.fr

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité, connaissance de la signalisation de chantier,
- Permis B obligatoire, Conduite d'engins, CACES (Nacelle/Télescopique/Engins de chantiers) et permis E souhaités,

Rémunération/avantages :

- Rémunération Statutaire
- Temps de travail hebdomadaire : 37 heures avec 12 jours ARTT sur l'année (proratisés selon durée contrat)
- Régime indemnitaire
- Prime annuelle
- CNAS selon conditions
- Participations complémentaires santé et prévoyance
- Titres Restaurant

Renseignements complémentaires auprès du service des Ressources Humaines (Tél : 04 50 41 26 14)

Adresser CV et lettre de motivation **à envoyer dès que possible** à l'attention de Madame le Maire au courriel suivant : claire-lise-porche@mairie-thoiry.fr ou arnaud.laboret@mairie-thoiry.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Madame le Maire de la Ville de Thoiry
Service des Ressources Humaines
374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY

Tél : 04 50 41 21 66